



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A. IMPRY / 2023

2023-2024

Les Livrets du CIEPAS

Les activités
optionnelles
dans le PACTE

Les activités optionnelles dans le PACTE

*L'art oratoire
L'éducation aux médias
Les langues vivantes
Viser l'excellence*

INTRODUCTION

Ces activités s'adressent à des élèves volontaires, en plus de leur emploi du temps et ne font pas l'objet d'une évaluation à l'examen.

Elles sont conçues à la fois comme favorisant l'ouverture d'esprit des lycéens et comme un enrichissement de leur parcours dans le sens où elles valorisent et développent des compétences complémentaires et peuvent aussi colorer la spécialité suivie.

La liste de ces activités optionnelles n'est pas limitée à condition que les propositions répondent aux objectifs assignés et qu'elles correspondent aux profils des élèves, aux spécificités de la filière et/ou au projet d'établissement.

Par la grande souplesse laissée dans la mise en œuvre de ces activités, les équipes pourront par exemple construire des projets avec des partenaires extérieurs, en mélangeant les niveaux des élèves, leurs spécialités, concentrés sur des temps forts... Ainsi, une activité optionnelle pourrait n'être proposée que sur un trimestre ou semestre pour notamment éviter la volatilité des lycéens après une PFMP, pour s'adapter au projet lui-même, pour contourner la densité du calendrier scolaire en LP lié notamment aux CCF, SST et autres projets.



MISSION

Activités complémentaires en groupes d'effectifs réduits.



ACTION

Permettre aux jeunes une ouverture et un épanouissement à travers un choix d'activités optionnelles (codage, entrepreneuriat, LV2, art oratoire, philosophie, etc.).



24 HEURES

Part fonctionnelle du PACTE.

activité optionnelle

L'art oratoire



OBJECTIFS

- Gagner en confiance, écouter et s'adresser aisément à autrui ;
- Améliorer son aptitude à raisonner, à structurer une pensée, à exprimer ses idées ;
- Décoder le fonctionnement de la parole et comprendre ses effets ;
- Se familiariser avec différentes formes d'activités langagières pour manipuler de façon consciente une parole construite voire sophistiquée.



PRECONISATIONS

- Pratiquer la lecture (préparée) à voix haute
→ cet exercice combine à la fois la mise en bouche des mots et la restitution d'un texte qui n'est pas juste de la communication, il s'agit donc une interprétation. Dire devant un auditoire un texte littéraire est plus aisé car c'est dire les mots d'un autre et parce que ce texte a forcément qq chose à nous dire sur le fonctionnement de la langue ;
- Sensibiliser à l'écoute parce qu'une parole se dit ET s'entend (on entend sa musique, son mécanisme et on suit sa structure) ;
- Montrer qu'une parole mise en spectacle parfois avec hystérie n'est pas aussi porteuse qu'une parole juste et sincère qui touche les esprits. La langue justement retransmise importe plus que le volume sonore et la théâtralisation ;
- Pratiquer le débat réglé ET préparé afin de viser des compétences d'argumentation, de structuration d'un propos et d'un jugement et d'écoute (voir la fiche-ressource d'EMC) ;
- Faire vivre la parole dans le groupe en alternant des situations ludiques et sérieuses (parodie, pastiche, débat, discours, récitation, impro...)



ENJEUX

- Educatifs : les compétences orales jouent une place essentielle dans le parcours scolaire et plus particulièrement en voie professionnelle où l'insertion dans le monde du travail passe par la maîtrise de ces compétences ;
- Citoyens : la parole politique, privée voire intime, publicitaire est omniprésente dans nos sociétés ; ses capacités manipulatoires sont visibles tous les jours, même dans nos démocraties ; une parole bien choisie évite la violence des mots voire des gestes ;
- Culturels : la prise de parole se nourrit d'un corpus d'œuvres (littéraires, cinématographiques, musicales) et de discours aux dimensions argumentative et émotionnelle inspirantes.



ECUEILS A EVITER

- Ne pas s'astreindre à des exercices d'élocution ou à des effets de théâtralisation de la parole : l'art oratoire c'est d'abord le pouvoir des idées mises en mots.
- éviter de se focaliser sur un concours qui ne viserait qu'une performance oratoire voire juste sonore ; sans pour autant se l'interdire.
- donner la parole aux élèves : s'il est essentiel d'écouter des professionnels de l'art oratoire, il est d'autant plus important de faire parler les élèves. Le professeur est en retrait !



A NOTER

Un enseignement de l'éloquence existe au collège (même en 3ePM) sous forme d'expérimentation à raison de 18h/an. Certains de nos élèves ont pu en bénéficier.

PISTES DE MISE EN ŒUVRE :

- Prévoir un projet afin d'éviter la succession d'exercices sans fil directeur ni enjeu envisagé mais éviter aussi de tout axer sur un seul format de prise de parole (dérive des concours). Ainsi, il pourrait être notamment envisagé de penser cette activité optionnelle autour d'un ou deux thèmes dans l'année (la tension silence et bruit par exemple ou le geste dans la parole...) et en progression de compétences :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Répéter	Mettre en voix	Réciter	Improviser
Ecouter l'autre et reformuler	Construire une réponse	Echanger	Débattre, disputer
Argumenter	Contre-argumenter	Convaincre	Persuader, Émouvoir
Dire	Accentuer/adoucir	Varié l'intonation	Jouer avec sa voix

- Exemple de joute oratoire de niveau 4 : après tirage au sort d'un thème (par exemple, convaincre le proviseur d'être libéré de cours le jour de son anniversaire ou le don/talent/pouvoir que je souhaiterais posséder ou le sujet le plus inquiétant pour mon avenir...), les élèves ont un temps déterminé pour chercher et rassembler leurs idées, construire un plan, structurer quelques notes avant de proposer un discours continu de 2 à 3mn sur le thème.

- Simuler le procès d'un personnage de fiction connu de tous parce que faisant partie de l'imaginaire commun (Boucle d'or qui squatte la maison des ours) ou parce qu'étudié par ailleurs en classe (Claude Gueux, Antigone, Claire dans *La Visite de la vieille dame*...) Chaque élève tire au sort le rôle qu'il est appelé à jouer (procureur, avocat de la défense, avocat de victimes, juge, témoin, accusé, victime...)

RESSOURCES :

- Conseils d'écrivains pour lire à voix haute : <https://www.lumni.fr/dossier/la-grande-librairie-concours-de-lecture-a-voix-haute#4>

- Eduscol : expérimentation de l'enseignement de l'éloquence en 3e : <https://eduscol.education.fr/630/experimentation-d-un-enseignement-eloquence-en-classe-de-troisieme>

- BNF : l'art oratoire : une révolution pédagogique ?

<https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/lart-oratoire-une-revolution-pedagogique-les-clefs-de-leloquence-francaise>

- des exemples de prestations oratoires plus ou moins réussies :

➤ <https://fondationdesfemmes.org/concours-deloquence/>

➤ <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/fleurs-deloquence-2018>

➤ Visualiser des prestations en langue étrangère (non sous-titrées si possible) pour s'intéresser à la communication non verbale, aux intonations, à la maîtrise des silences, de la tonalité, aux répétitions... :

- <https://www.youtube.com/watch?v=l-m9PRf-9to>

- https://www.youtube.com/watch?v=w4tXt_6BqxM&t=9s

activité optionnelle

L'éducation aux médias et à l'information



DEFINITION DE L'EMI

- Selon l'UE : « capacité à accéder aux médias, à en comprendre et à évaluer les différents aspects et contextes, et à créer des supports de communication dans une variété de contextes ».
- Selon le MEN : « apprendre à devenir un citoyen responsable dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information. Développer l'esprit critique et être capable d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés.



PRECONISATIONS

- Partir de l'élève : comment consomme-t-il l'information ? Quand en crée-t-il ? A-t-il conscience de ce qu'il diffuse et absorbe (question de la lucidité face aux réseaux sociaux) ;
- Faire produire de l'information : webradio, diffusion scolaire papier, numérique, audio ;
- S'intéresser à toutes les types de médias notamment en associant des partenaires locaux ;
- Travailler à partir de cas concrets mais surtout croiser les sources d'information pour montrer la diversité de traitement d'une même information.



A NOTER

- Il existe un dispositif « classe média » et classe PEM pour aller plus loin.
<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/clemi/>
- Le professeur documentaliste, par sa formation est un expert dans l'EMI, il a toute sa place dans cette activité optionnelle, pour l'animer ou y participer occasionnellement.



ENJEUX

- Vivre dans un monde où l'image, les médias, les technologies et stratégies de l'information et de la communication occupent une place majeure.
- Viser une approche pluridisciplinaire : chaque discipline est en lien avec l'EMI → le traitement des sujets scientifiques et sociétaux, ce que l'on fait dire à des chiffres, argumentation et manipulation, entreprise et réseaux sociaux...



OBJECTIFS

- Former les élèves à un usage autonome, réfléchi et responsable de l'information ;
- Confronter des sources d'information pour « évaluer » leur fiabilité ;
- Décrypter les rouages du numérique, notamment les algorithmes, l'IA...



ECUEILS A EVITER

- Ne pas traiter les médias uniquement sous l'œil suspicieux (théories du complot, infox, idéologie, groupements de presse...) mais, sans minimiser certaines dérives, montrer que le vrai journalisme est un métier à risques.
- les médias et le numérique sont aujourd'hui incontournables, il ne s'agit pas de les stigmatiser, de brocarder les réseaux sociaux par ce qu'ils ont de plus méprisables mais bien de les exploiter à bon escient, d'inciter à une pratique lucide voire d'en promouvoir les aspects positifs.
- Faire de cette activité optionnelle une revue de presse hebdomadaire.
- Si les médias numériques occupent une place prépondérante, les autres médias méritent d'être intégrés à cette réflexion.

PISTES DE MISE EN ŒUVRE :

- Les 24h de l'activité optionnelle sont à prévoir pour l'enseignant. Pour l'élève, il est envisageable de proposer des modules de 6 ou 12h qui seraient soit reconduits sur plusieurs groupes soit conçus en niveaux (par exemple, découverte – approfondissement – expertise). Il est préférable de programmer l'ensemble des séances sur un temps restreint (entre deux vacances ?) nos élèves ayant parfois du mal à s'investir dans la durée.
- Relier l'EMI aux PFMP : Quelles frontières/incidences entre vie privée et vie professionnelle sur les réseaux sociaux ? Que risque un employé quand il publie des photos de son entreprise sur les réseaux sociaux ? Quand il la dénigre ? Comment l'entreprise se saisit-elle des médias pour se donner une bonne image (l'e-réputation) ? Quelle stratégie adopte-t-elle face aux évaluations en ligne ?...
- Prévoir un fil conducteur ou un projet afin d'éviter la succession d'activités plus ou moins ludiques. Ainsi, il pourrait être notamment envisagé de penser cette option autour de modules thématiques ou pour alimenter un média scolaire ou pour créer un temps fort au moment de la semaine de la presse ou des portes ouvertes par exemple.
- Mettre à profit la réalisation des chefs d'œuvre, des sorties ou voyages scolaires, des projets transdisciplinaires pour proposer des supports de promotion et de diffusion des activités réalisées. Différents niveaux peuvent alors œuvrer à une production collective. L'intérêt est alors de réfléchir aux canaux de diffusion, au droit à l'image...

RESSOURCES :

- Le CLEMI : Centre pour L'Education aux Médias et à l'Information :
<https://www.cleml.fr/fr.html>
<https://www.cleml.fr/le-cleml/leducation-aux-medias-et-linformation-dans-les-programmes>
- Eduscol :
 - Former l'esprit critique des élèves : <https://eduscol.education.fr/1538/former-l-esprit-critique-des-eleves>
 - Présentation, enjeux et ressources sur l'EMI :
<https://eduscol.education.fr/1531/education-aux-medias-et-l-information>
 - Vademecum : renforcer les usages du numérique
<https://eduscol.education.fr/document/1919/download>
- Présentation de l'EMI : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-aux-medias-et-a-l-information>



Source : Agathe Dahyot / Le Monde, Décodex : qu'est-ce qu'une information ?

activité optionnelle

Les langues vivantes

Pistes sur les trois années de formation

- **POLE 1 : la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle**

Il s'agit d'envisager la langue facultative dans le cadre des matières optionnelles afin de consolider le parcours de l'élève et de favoriser sa réussite pour sa poursuite d'étude ou son insertion professionnelle.

Dans les filières industrielles ainsi qu'en hôtellerie restauration, l'enseignement d'une seule langue obligatoire (LVA) induit une difficulté pour les élèves germanistes notamment et tout particulièrement pour ceux qui souhaitent poursuivre en BTS où l'anglais est la langue de certification.

Se pose également la question de la mise à niveau des anglicistes quant aux attendus en langue par rapport au niveau visé des diplômes supérieurs pour toutes les filières. A ce titre, et sans remettre en cause les dispositifs qu'il s'agisse des sections européennes ou des filières Azubi-Bacpro, nous préconisons la mise en place d'un parcours de renforcement linguistique en anglais pour mieux accompagner l'élève.

Par ailleurs, l'année de terminale qui laisse la possibilité aux jeunes de s'insérer professionnellement, implique une préparation en amont : un approfondissement et une consolidation des compétences langagières professionnelles en anglais comme en allemand en lien avec le bassin d'employabilité du Rhin supérieur et au niveau international. En effet, de nombreuses entreprises mettent en avant leur langue maternelle – l'anglais et l'allemand – comme prérequis pour une future embauche.

- **POLE 2 : l'ouverture au transfrontalier et à l'international**

Nous incitons le travail collaboratif entre les professeurs d'enseignement de discipline non linguistique (DNL) et les professeurs de langues dans la construction de projets pédagogiques.

Il est pertinent de se saisir de cette opportunité d'ouverture culturelle pour préparer les élèves à la période de formation en entreprise à l'étranger (PFMP) et/ou pour organiser des visites d'entreprises, de salons emploi-formation, d'institutions muséales en lien avec la filière professionnelle...

Nous encourageons le développement de partenariats/de mobilités virtuelles grâce à la plateforme eTwinning ainsi que la préparation à des mobilités et/ou à des échanges (ProTandem, Erasmus +).

- **POLE 3 : la construction d'un citoyen éclairé**

Il est important de donner aux élèves des clés pour mieux appréhender le monde contemporain, leur offrir un espace qui contribue à affiner leur esprit critique et à ouvrir leur horizon en matière de littérature, d'art, d'histoire, de civilisation...

En abordant des thématiques culturelles et sociétales en langues, il s'agira aussi de renforcer leur compréhension du monde. Aussi, par la réflexion proposée le jeune sera amené à développer ses compétences psychosociales.

activité optionnelle

Viser l'excellence – Elever son niveau d'excellence



OBJECTIFS

- Prendre conscience de ses capacités à progresser ;
- Gagner en confiance et accorder sa confiance ;
- Mettre à profit des compétences transversales pour se distinguer des autres compétiteurs ;
- Acquérir des techniques de préparation et de documentation efficaces ;
- Développer les aptitudes nécessaires à l'analyse réflexive des résultats obtenus au regard des objectifs visés.



PRECONISATIONS

- Amener progressivement et collectivement les apprenants à prendre conscience de leurs capacités à mobiliser leurs apprentissages pour faire mieux ou Mieux Faire.
- Ne pas hésiter à valoriser de façon constante les compétences professionnelles et les compétences transversales ;
- Constituer un groupe de soutien à l'élévation des élèves volontaires ;
- Anticiper les contraintes financières. Ces dernières ne doivent pas interférer dans le développement personnel



ENJEUX

- Conforter le potentiel professionnel et citoyen des élèves ;
- Développer la confiance en soi ;
- Exploiter les retours sur expérience ;
- Renforcer les apprentissages par l'émulation voire la compétition (concours)



ECUEILS A EVITER

- Le financement de certaines activités doit être mesuré, anticipé et décidé. Le doute et l'incertitude nuisent à l'implication personnelle ;
- La préparation individuelle peut s'avérer insuffisante pour permettre de faire face aux déceptions, aux difficultés temporaires. Le collectif contribue à surmonter les problèmes rencontrés et à mieux accepter une atteinte partielle des objectifs fixés ;
- Ne pas imposer un projet à un apprenant non volontaire ;
- La détermination des objectifs doit être ambitieuse, partagée et raisonnée (raisonnable aussi) ;
- Le niveau à atteindre doit être défini pour favoriser la réussite. Ce niveau évolue au fur et mesure des résultats positifs.



A NOTER

- L'élévation du niveau concerne tous les apprenants ;
- Chaque discipline contribue à cet enrichissement collectif puis personnel ;
- Les cordées de la réussite favorisent le développement individuel ;
- Le soutien de partenaires extérieurs constitue une plus-value et conforte le projet.

PISTES DE MISE EN ŒUVRE :

Au cours de la première année de formation, le collectif doit être privilégié pour développer des compétences transversales favorables à la mise en compétition.

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Répéter (le geste)	Adapter le geste (contextes différents)	Eprouver le geste	Assurer le geste
Observer	Interagir	Echanger	Convaincre
Analyser	Questionner le pourquoi	Illustrer	Persuader
Restituer	Etudier les possibles / Faire des choix	Argumenter ses choix	Séduire et lever les doutes

Participer à des opérations régionales, créer des challenges entre classes, sections, établissements.

Récompenser les efforts, le travail, l'engagement pour conserver le degré de motivation nécessaire à la réussite.

Placer les candidats dans des situations différenciées, des contextes hors champ professionnel concerné.

Valoriser l'engagement dans les bulletins de compétences, en fin d'année.

Impliquer les professionnels (lors des PFMP) lors des actions développées dans l'établissement et associer les représentants légaux.

RESSOURCES :

Utiliser les sujets des années précédentes

Mobiliser les anciens candidats, lauréats

Intégrer des séances de coaching et de décomplexion

Lien Cereq : Sélectionner des élèves pour les Parcours d'excellence

(<https://www.cereq.fr/selections-du-systeme-educatif-au-marche-du-travail>)

LA PLACE DE L'EXCELLENCE DANS LE PARCOURS DE FORMATION :

L'excellence ne doit pas être perçue comme une finalité individuelle mais bien collective.

Ainsi, au-delà des enseignements disciplinaires, les co-interventions, les chefs d'œuvre, les périodes de formation en milieu professionnel offrent des opportunités pour accompagner les élèves et les aider à élever leur niveau de compétences.

Des parts fonctionnelles peuvent être mobilisées pour faciliter le travail en équipe (duo d'enseignants, groupes à approche fonctionnelle ou thématique distincte).

Il convient de ne pas surcharger l'emploi du temps des élèves volontaires.